



Traité Pessa'him

Michna 4 - Chapitre 9

ט, ד הפסח שבא בטומאה--לא יאכלו ממנו זבים וזבות, נידות
ויולדות; ואם אכלו, פטורין. רבי אליעזר פוטר אף על ביאת
המקדש.

Un Qorban Pessah offert en état d'impureté, ne pourra être consommée ni par des Zavim, ni par les femmes Zavot, ni par celles qui ont leurs règles périodiques (Niddot), ni par celles qui ont accouché. Si ces personnes en ont mangé, elles n'encourent pas la peine de retranchement. Rabbi Eliézer acquitte également de cette la personne qui serait entrée dans le sanctuaire (en état d'impureté).



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions